

Epreuve : 102 Matière : 0302 Session :

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

## L'usage des principes

L'usage des principes semble d'abord éloigné de soi : nous faisons en effet quotidiennement usage de principes différents pour normer notre agir, nos comportements et notre relation aux autres. Nous pouvons ainsi user de principes pour justifier telle ou telle décision : repérer au nom du « principe d'égalité » telle politique publique accordant illégitimement plus de richesses à telle classe d'individus sociaux plutôt qu'à une autre, ou au contraire justifier cette même politique en vertu du « principe de réalité » qui demande d'accorder ces inégalités économiques pour favoriser la croissance générale du pays. En ceui, les principes semblent d'abord utiles et se caractériser par cette utilité car leur usage (usage et utilité découlent de la même étymologie) permet de justifier, d'éclairer, de clarifier un grand nombre de décisions, et ce dans tous les domaines, les mathématiciens usant fréquemment du principe de non contradiction pour rejeter telle déduction erronée ou tel théorème dont les conclusions ne s'accordent pas aux premières. À vrai dire, il semble même à première vue que les principes soient avant tout utiles, étant des guides pluriels et efficaces pour assortir nos décisions sur des bases solides, comme le fait l'*« homme de principes »* qui fait constamment usage des principes au fil d'auantérieurement adoptés et auxquels il ne déroge jamais ! Mais avons-nous affaire là à de véritables principes ? Le principe, en lui-même, s'en comprend en deux sens : il est ce qui vient en premier dans une série continue (c'est son sens ordinal) et s'apparaît ainsi à une origine ; en bien il est cela même qui commande la série des choses dont il est la source (c'est son sens cardinal) et prend ici la forme du fondement premier. L'invocation courante des principes correspond davantage au second sens : le principe dont nous avons vient

sondre un jugement, une décision, une action. Or le principe, en tant qu'il est utilisé, se trouve convoqué, commandé par les hommes à des fins particulières qui le débordent et déparent le champ de ce dont il est le principe (nous dirons « principe » pour plus de commodité), si bien que l'usage peut non seulement tordre le sens fondamental du principe invoqué, mais encore, de façon plus décisive, il fait perdre au principe sa nature fondatrice: « Lui qui a une fonction commandante, séparée et supérieure à tout ce qui vient après lui, il se trouve ainsi « mobilisé », commandé pour des fins extrinsèques. Dès qu'ils sont utilisés, qu'ils deviennent des outils instrumentaux, les principes perdent la fonction ordonnatrice qui conditionne tout usage pour faire eux-mêmes l'objet d'un usage. Les principes invoqués s'apparentent au fond davantage à des maximes arbitrairement posées qu'à des fondements absolus. Pourtant, si les principes sont pensés comme rigoureusement distincts et indépendants de leurs principes, comme Dieu n'est pas affecté par le monde qu'il a créé et jouit d'une autaric dans la théologie rationnelle, alors la nature absolue du principe entre en conflit direct avec sa fonction : le principe n'est pas un principe vide, il tire sa principialité de sa relation avec le principe, comme le parent ne peut acquérir sa parentalité que parce qu'il a un enfant. Ainsi, le principe ne saurait être trop impur ou imparfait pour le principe car il en découlte et entre en relation avec lui. Ainsi, l'usage des principes est avant tout une affaire de principes, l'usage prenant sa source dans la fonction commandante et relationnelle du principe. Finalement, là encore, il faut faire preuve de précaution : si l'usage des principes est motivé par la fonctionnalité essentielle du principe, cet usage risque toujours d'annuler le caractère conditionnant du principe et d'en faire un outil conditionné. Comment penser un usage des principes qui ne réduise pas les principes à de simples maximes malleables et utiles ? Pour autant, si le caractère fondateur des principes exige que leur usage soit rigoureusement déterminé, alors ne perd-on pas l'usage lui-même, en en faisant une pure application mécaniquement déterminée, alors que l'usage s'inscrit dans une certaine laïcité propre à la pratique ? Il s'agit donc

d'éviter deux écueils qui mènent tous deux à des paradoxes: si nous faisons usage des principes, alors nous perdons ou pervertissons ces mêmes principes en les instrumentalisant, de sorte que les principes sont inapplicables alors même qu'ils commandent quelque chose et ne sont pas des entités vides; de l'autre côté, il est nécessaire de faire usage des principes car ils commandent effectivement un usage, mais l'usage est toujours susceptible de faire des principes de simples maximes arbitrairement posées et, par là-même, contingentes. D'un côté, l'absoluté du principe mène à son inapplicabilité; de l'autre, l'applicabilité du principe mène à sa relativisation.

Comment, par conséquent, concevoir que l'usage des principes ne soit ni une application absolument fermée, ni une pratique libre sans fondement? Par là, nous tenterons finalement comprendre ce qui distingue le principe du fondement absolu bien que de la maxime qui, malgré sa formulation kantienne, ne perd sa relativité qu'à se muer en loi. Si nous explorerons d'abord l'idée selon laquelle l'usage des principes correspond à leur perte ou à leur perversion en en faisant de simples outils, nous verrons ensuite que les principes doivent être utilisés en vertu de leur fonctionnalité constitutive. Il apparaîtra enfin que l'usage est la vérité des principes, leur source même, en ce qu'ils ont une fonction qui les distingue du fondement absolu, mais qu'ils ne sont pas de simples maximes relatives du fait de leur prétention de se faire principes, c'est-à-dire à atteindre une forme de vérité.

L'usage des principes est d'abord une possibilité permettant les principes eux-mêmes et manquant leur sens fondamental. Réduits à l'état d'outils dans l'usage, ils deviennent conditionnés alors qu'ils sont conditionnantes. S'ensuit une série de trois problèmes pour l'usage des principes: les principaux sont fondamentaux donc inutilisables, ils sont généraux donc indéterminables, ils sont absous donc permis par tout usage qui en modifierait le sens.

Les principes sont d'abord fondamentaux et donc indépendants de tout usage: ils ne pourraient être utilisés car ils ne servent pas à l'action. C'est l'interprétation que nous pouvons tirer de la différence de traitement accordée que Descartes aux «principes» dans la lettre-préface des Principes de la philosophie et aux «maximes» de la morale provisoire qu'il

exposé dans la troisième partie du Discours de la méthode. Le « premier principe à partir duquel j'ai déduit les suivants » est le fait qu'on peut douter de tout sauf du fait que nous sommes une âme qui doute en tant qu'elle pense.

A partir de là, Descartes en déduit la connaissance de Dieu, premier principe dans l'ordre des choses. Ces deux principes sont fondateurs. Ils viennent assurer au sujet une connaissance indubitable qui est susceptible d'assurer tous les raisonnements conclus à partir de ces principes. Ceux-ci sont donc conditionnés : ils ne viennent pas répondre à un usage mais assurent tout usage sur des bases indubitables. Nous n'aurons pas du principe du cogito à tel ou tel moment du raisonnement, il est cela même qui fonde, en dernière instance, l'usage possible d'un raisonnement ayant une prétention de vérité. A contrario, les maximes de la morale provisoire guident nos actions, elles nous sont utiles dans une pratique. Néanç, elles enseignent bien, profondément, \*<sup>mais</sup> qu'il ne faut pas penser à fonder toutes ses actions sur des principes. La seconde maxime (« Être le plus ferme et résolu dans ses actions ») enseigne que, dans l'urgence de la vie, il faut poser des maximes résolues qui ne sont fondées sur aucun principe mais qui usent de nos possibilités d'action au mieux et le plus efficacement. La pratique exige de se passer de principes au profit de maximes efficaces et utilisables de façon discrète et efficace. Ce qu'il y a d'utilisable, ce sont donc seulement des maximes arbitraires qui peuvent nous conduire au mieux dans la vie.

Ensuite, les principes sont généraux et excluent par là tout usage correct car l'usage, toujours particulier et empiriquement déterminé, est bâti d'imperfections intrinsèques au principe. C'est le sens du passage que Hegel consacre à l'épisode de la Terreur dans la Phénoménologie de l'Esprit (chapitre VI « L'esprit », B, §6) : le moment politique de la Terreur en France survient lorsque l'esprit se fait sujet absolu possédant en lui-même et par lui-même les principes de la morale. Face à cette absolute, toute détermination empirique apparaît multiple et contradictoire, bâtie d'imperfections car affectée par une infinité de propriétés contingentes. Dès lors, l'usage des principes est impossible. toute la politique de la Terreur ne cesse de condamner l'imperfection du réel et l'immoralité du particulier, tombant ainsi dans le problème de la destruction totale de tout particulier c'est-à-dire de ce qui elle gouverne. L'usage des principes se présente alors comme une contradiction inouïmentable qui mènera au royaume du sujet sur son intérêté inaginante. Les principes généraux tirés de la raison entrent ici en contradiction directe avec l'action particulière, qui ne peut

Concours section

: AGREGATION EXTERNE PHILOSOPHIE

Epreuve matière

: COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE

N° Anonymat

A000024380

Nombre de pages : 12

13 / 20

Epreuve : 102 Matière : 0302 Session :

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

dévenir que source de destruction pour annihiler la particularité de l'usage lui-même. L'image particulière, lorsqu'il est commandé par un principe absolu, apparaît impossible.

Enfin, les principes ne sont pas seulement des entités absolues nuptialant la pratique comme dans la Terreur, mais peuvent apparaître pervertis et modifiés lorsque l'usage entend l'intégrer de façon résolue aux nécessités du réel. C'est, selon Kant dans Sur un présumé droit de mentir par humanité, la transformation fautive qu'opère Benjamin Constant au chapitre 8 de Des réactions politiques. Constant avait critiqué l'interdit kantien du droit de mentir en expliquant qu'il était nécessaire d'enrichir la théorie morale de principes intermédiaires pouvant se conformer à des usages plus bénéfiques des principes moraux. Par exemple, il est pour Constant possible de mentir à ceux qui ne respectent pas leurs devoirs, à savoir un criminel qui demanderait des informations sur la localisation d'un de nos proches.

Ce droit de mentir sous condition constitue un principe intermédiaire.

Or c'est, selon Kant, pervertir le sens fondamental du devoir moral qui impose, en toutes circonstances, de ne pas mentir sous peine d'entrer en contradiction avec la possibilité d'une volonté déterminante. C'est encore, pour Kant, manquer le fait que le principe du devoir transcende toute détermination pathologique, qu'il requiert de nous une responsabilité libre à l'égard du sensible et qu'il n'est ainsi pas possible d'user des principes à sa guise ou de les transformer sous peine de pervertir leur sens fondamental et de les rendre inertes. Ici, l'usage est la marque d'une transformation perverse qui, posant un principe intermédiaire, modifie radicalement le sens des principes moraux et perd leur caractère absolu.

Ainsi, les principes sont fondamentaux, généraux et absolu, ce qui semble rendre tout usage porteur de corruption. Mais sont-ils encore des principes s'ils sont rigorusement inapplicables ? Les

5.1.12.

Concours section : AGREGATION EXTERNE PHILOSOPHIE

Epreuve matière : COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE

N° Anonymat : A000024380

Nombre de pages : 12

13 / 20

principes sont toujours principes de quelque chose, à savoir les principes, qui tiennent leur existence du principe. Ainsi, les principes doivent posséder une efficacité réelle, sous peine d'être des fondements séparés et autantiques qui ne peuvent se donner à voir dans aucun usage. Le principe dispose d'une fonctionnalité qui signifie que nous n'en avons pas fini avec la question de ses usages. C'est ainsi qu'il nous faut comprendre plus profondément l'argument kantien pour envisager le caractère utilisable des principes.

L'absoluté des règles présente le paradoxe de convenir à sa nature de condition première mais de paraître à côté de sa fonction, à savoir de la relation que les principes entretiennent nécessairement avec leurs principes et du fait qu'ils sont toujours susceptibles d'être utilisés. Il faut ainsi que les principes comprennent en eux l'usage, ou bien ils ne sauraient être que des fondements (le cogito et Dieu chez Descartes) ou des idées sans effectivité (la Terre au selon Hegel).

Revenons pour cela à la critique kantienne de Benjamin Constant : si l'usage de principes intermédiaires pour justifier le non-respect du devoir corrompt le principe de la moralité elle-même, Kant ne néglige pas pour autant la question de l'usage des principes. Au contraire, dans Théorie et pratique, Kant use d'arguments nombreux pour répondre à Constant : la théorie désigne « tout discours ayant une partie universelle » et peut donc comprendre non seulement les règles pratiques mais l'enrichir au fur et à mesure que l'usage s'affine. La « pureté théorique » n'est donc pas opposée à l'usage pratique mais comprend en elle l'expérience et fait l'accompagnement de l'usage. Kant prend l'exemple du médecin ayant fait de longues études et tout appris mais ne se trouvant pas en mesure de donner un conseil précis concernant un cas particulier : il ne s'agit pas d'une dichotomie entre théorie et pratique mais d'un « défaut de théorie » qui ne comprend pas en elle l'usage. Ainsi, l'usage des principes doit faire partie intégrante de la théorie et, Kant le rappelle, le devoir moral vise l'effectivité. b.1.12.

Le devoir moral vise l'usage, et cela n'a ainsi pas de sens mais est même dangereux selon Kant de penser que le devoir vaut en théorie mais non en pratique, car son usage est toujours possible et ce contre toute détermination pathologique, du fait que la loi morale fonde notre liberté de façon absolue (« tu dois, donc tu peux »). Les principes moraux sont par conséquent essentiellement constitués à destination de leur usage efficient. L'usage des principes est non seulement permis et facilité par l'enrichissement de la théorie, mais il est même demandé, comme par les principes moraux eux-mêmes, soigneusement dédiés à se rendre effectifs. À condition de ne pas modifier le sens des principes, il est donc tout à fait possible - et obligatoire moralement - d'en user.

L'applicabilité intrinsèque des principes moraux kantiens nous renseigne sur le fait qu'il y a non seulement différents types de principes, mais que ceux-ci nécessitent un jugement éclairé pour en user à bon droit. Les principes ne sont donc utilisables qu'à condition d'être bien compris. C'est cette condition d'usage que souligne Epicteète au chapitre 21 du livre II des Entretiens, titré « De l'incohérence ». Epicteète justifie le jugement erroné de nombreux de ses disciples qui soutiennent une incohérence entre les principes théoriques et les pratiques qui en découlent. Ces derniers ne savent en réalité pas juger adéquatement de la valeur éminemment pratique des principes théoriques. Ils ne sont intuits qu'à ceux qui n'en ayant pas comme il faut. Les disciples d'Epicteète ont beau être d'excellents logiciens lorsqu'il s'agit de converser in abstracto, ils se montrent incapables d'user de ces principes et se laissent affecter en tous sens par ce « qui ne dépend pas d'eux, car ils ne font pas le « bon usage des représentations ». Il ne faut donc pas s'appuyer sur de mauvais principes (les chapitres 15 et 22 du livre II) fustigent les « fous » qui restent obstinément attachés à leurs décisions) mais user du principe ultime de la raison : l'usage correct des représentations (livre I, chapitre 20). Tout principe véritable est donc utilisable et ne consiste même qu'en un usage correct à même de nous conduire à distinguer entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas, distinction par laquelle nous pouvons accorder notre attention à ce qui a vraiment de l'importance, à savoir la raison et la place que Dieu nous a accordée dans l'ordre général du monde. Un principe pensé comme non utilisable est donc vide et découle d'un mauvais jugement, car la raison demande à saisir la façon dont le principe ultime de l'éthique demande à faire un usage correct des représentations. Le véritable principe est ainsi tout entier tourné vers son usage et ne souffre d'autrui.

incohérence.

Force est de constater pourtant, que les Stoïciens doivent concevoir comment que l'incohérence persiste aux yeux des non initiés et qu'elle s'accorde non pas avec leurs principes, mais avec les protestations de l'expérience comme l'écrivit Spinoza dans la préface du livre V de l'Ethique. Cela vient de ce que, selon Spinoza, les Stoïciens n'ont pas assez adéquatement conçu le pouvoir de la raison sur les affects et l'applicabilité des principes tirés de la raison. Il ne suffit pas, pour Spinoza, de purgier l'incohérence des discipiles en appelant au jugement correct : il faut concevoir des principes plus directement liés à la pratique, qui ne demandent pas uniquement à faire un bon usage des représentations mais à agir directement sur les représentations elles-mêmes. C'est là tout le sens des principes de vie» que Spinoza expose dans le troisième de la proposition 10 de la cinquième partie : il s'agit de proposer des principes qui sont des «remèdes» à l'impuissance de l'homme à maîtriser ses affects et qui sont utilisables facilement, qu'il faut graver dans sa mémoire et se résigner à appliquer. Par exemple, répondre à la haine par l'amour et la générosité est un principe aisément utilisable et qui est compris dans un ample mouvement d'organisation des affects selon un ordre qui ne favorise que la compréhension intellectuelle que nous avons de Dieu. Tant que nous n'avons pas la connaissance absolue de Dieu et que s'instaurera un hiatus entre les principes rationnels et leur usage pratique comme l'envisage Epicteète, il faudra user de ces règles certaines, de ces «principes de vie» qui sont autant d'outils pour comprendre (il est également question des agréments multiples dont l'homme sage doit être affecté en termes de «principes» dans le troisième de la proposition 45 de la quatrième partie). Les principes se révèlent encore davantage tournés vers leur usage et, consécutivement, la transformation vertueuse de nos usages. En tant que modus, sujets aux affections des causes extérieures, les hommes ont ainsi besoin d'aller de principes régulateurs. Dieu, au contraire, n'a «pour agir, ni principe ni fond (préface de la quatrième partie) : l'usage des principes est une affaire humaine, les hommes posant des principes comme des causes finales qui, non fondées en Dieu, servent à normer leur agir (préface de la quatrième partie). Nous comprenons ainsi, dans la différence qui nous sépare de Dieu, ce qui fait la spécificité des principes relativement au fondement : le fondement est la cause première absolue - Dieu est, dans cette mesure, plutôt un fondement qu'un principe, bien que la distinction n'opère pas chez Descartes - ; les principes sont des causes premières relatives posées par la raison et ayant présentation

Epreuve : 102 Matière : 0302 Session :

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

à la vérité ainsi qu'à une effectivité dans l'usage. C'est pourquoi il y a des principes et non un principe unique : les principes sont des outils conditionnants, engagés par l'usage dans la recherche de déterminations que comportent la vie et l'expérience. Le principe de toutes choses, tel que l'est Dieu chez Spinoza ou l'Un chez Plotin, est plutôt fondement que principe car il ne faudrait être conditionné par aucun usage sans perdre son absolute.

Est-ce à dire, par conséquent, que les principes se fondent uniquement sur l'usage ? Il faut faire un pas de plus : ce n'est pas seulement que les principes véritables visent toujours l'usage, c'est que l'usage est leur raison d'être, qui ils sont eux-mêmes fondés pour et par l'usage. Mais ne risque-t-on pas de faire des principes des maximes subjectives et relatives ? Il s'agit alors de comprendre que la finalité de vérité que les principes visent, le fait qu'ils soient institués en rapport avec la vérité, les distinguent radicalement de toute maxime subjective.

L'usage est, enfin, la vérité des principes, ce pour quoi ils sont destinés et par quoi ils existent. Leur relation essentielle avec les principes fonde leur usage, et ils se distinguent des maximes par leur visée de la vérité.

C'est d'abord, en un sens premier, l'usage inventent des principes qui montre leur caractère fondamentalement usages. C'est tout le sens de l'objection que Leibniz fait à Locke au paragraphe 20 du premier chapitre des Nouveaux Essais sur l'Entendement humain : dans tous nos raisonnements, nous disposons de principes généraux qui sont innés à la raison et qui conduisent toutes nos déductions. Ce sont des principes que nous avons sans le savoir et que l'empiriste lui-même, pensant qu'ils sont acquis dans l'expérience. Par exemple, le principe de non contradiction, comme

principe irréversible, s'applique toutes les fois que nous déterminons des jugements que nous pensons tirés de l'expérience. Ainsi, «la couleur jaune n'est pas la couleur», si elle contient des données empiriques, est une proposition qui repose sur une conclusion logique: elle n'est qu'une application partielle du principe de non contradiction. L'usage de tels principes généraux est insoupçonné, il se fait sans y penser, et n'a pas besoin d'être confirmé par une réflexion ultérieure qui énoncerait sa validité. Il ne saurait y avoir d'usage pervertissant le sens ou d'usage inadéquat, puisqu'une telle utilisation de ces principes généraux nous est naturelle; les principes généraux sont «comme les bâtons et les muscles pour marcher», ils se caractérisent par la cohérence de leur usage. En ce sens, l'usage est une extension naturelle et valide de ces principes qui agissent en nous de façon innée.

Mais il nous faut faire un pas de plus: les principes eux-mêmes sont fondés par l'usage. L'usage ne vient pas seulement mécaniquement suivre la formation des principes mais il a lui-même un lien étroit avec leur formation. C'est toujours la raison qui se trouve être la source des principes dont nous faisons usage: or la raison procède selon le libre jugement de notre subjectivité. C'est cette détermination du principe par la raison et, ultimement, de la liberté par la raison, que Heidegger dans «Ce qui fait l'être essentiel d'un fondement ou «raison»» (dans *Quotations I et II*, p. 85-158). Les principes de non contradiction et de raison\* ont une origine plus fondamentale que la raison selon Heidegger, à savoir la liberté qui transcende le monde en un projet existentiel et qui pose ces principes à des fins existentielles. La présence des possibilités existentielles au fil des quelles la liberté humaine a affaire se remarque dans le «plat à que» du principe de raison suffisante, qui est «le reflet de cette origine» (p. 155). La liberté se trouve ainsi être «la raison de la raison», ce par quoi les principes adhèrent à l'existence et s'imposent comme des principes de vérité. La liberté n'a pas elle-même le caractère d'un principe et représente par conséquent le rôle par excellence de l'usage: l'homme utilise librement des principes et comprend le sens du monde à partir de l'ébauche transcendante par laquelle il projette ses possibilités d'existence. Les principes n'existent par conséquent que par la liberté 10.112.

qui est leur fondement et qui use des principes comme celle l'entend pour éclairer le sens du monde, monde qui n'existe pas sans la liberté qui le vise dans un projet existentiel. Mais alors le principe des principes, la liberté, qui n'est autre que l'usage que l'existant fait de ses possibilités d'existence, est en même temps un « atome » (Abergund, p. 161), c'est-à-dire le contraire du fondement, l'absence du fondement), car elle n'est au fond que possibilité d'être. C'est là ce qui fait le sens de l'usage des principes, qui n'est pas application mécanique d'un commandement contraignant, mais détermination particulière exercée par un jugement libre faisant face à diverses possibilités d'existence. Cependant, les principes ne sauraient être de simples maximes, car, contrairement aux maximes qui sont subjectivement posées pour normer l'agir, les principes sont institués dans un souci de vérité et leur usage est relatif à une quote du sens, ce que Heidegger rappelle en considérant les deux principes de vérité les plus significatifs à ses yeux : le principe de non contradiction et le principe de raison suffisante. L'usage des principes, usage libre compris dans une quote du sens, est donc au principe des principes, il est leur raison d'être.

Au terme de l'analyse, il apparaît que les deux paradoxes soutenus en introduction semblaient dans un premier temps mener la question de l'usage des principes dans une impasse : ou bien, l'usage des principes correspondait à leur perte, car leur absolute, leur généralité et leur fondamentalité jaurait avec un usage toujours relatif, particulières et déterminé, mais alors les principes se révéleraient vides de toute relation avec cela même dont ils étaient principes, ce qui ne peut être accepté ; ou bien la nécessité du rapport des principes à leur usage faisaient d'eux de simples maximes d'action subjectives et relatives, ce qui niait le caractère conditionnant des principes. Mais si nous faut alors, pour sortir de la difficulté, reconstruire le domaine théorique des principes comme visant essentiellement l'usage, car des principes qui ne s'utiliseraient pas seraient vides et, principes de rien, resteraient des vides pieux que Hegel n'a pas manqué de souligner dans la section consacrée à la Terre, que nous avons analysée. Ainsi, nous sommes parvenus à convenir de lien essentiel des principes à leur usage, tel que, s'il venait à manquer, seraient d'eux non plus des principes mais des fondements séparés et absolu que nous avons traités en première partie. Il apparaît alors que les principes trouvent leur source dans la raison

qui, en les instituant, institue un rapport étroit des principes à la vérité, qu'elle soit de nature morale (Kant, Épicure), épistémologique (Leibniz) ou morale et épistémologique de façon simultanée (Spinoza). Par là, les principes, institués par la raison dans un rapport étroit à la vérité, échappent à l'accusation d'être de simples maximes subjectives destinées à un usage sans fondement. Mais il reste que, destiné en vue de l'usage, les principes trouvent leur source dans une liberté humaine qui, face aux multiples possibilités d'être qui font son existence, offre des principes au sein d'une quote de sens à constamment renouveler, ce qui fait l'utilité de leur usage.